

AVIS DE CONSULTATION

Le vice-rectorat des îles de Wallis et Futuna **vous invite, à nous faire parvenir une proposition financière** selon la procédure ci-dessous.

I – OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation concerne les travaux **d'aménagement de toilette pour l'accès aux personnes handicapés et la création d'un cheminement béton** permettant l'accessibilité aux autres bâtiments pour les personnes à mobilité réduite, au collège de FIUA (FUTUNA).

II – CONDITIONS DE LA CONSULTATION

1. Définition de la procédure

La présente consultation est lancée en vue de l'accueil d'élève à mobilité réduite à la rentrée 2018.

2. Décomposition

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches, la prestation n'est pas allotie.

3. Nature de l'attributaire

Le marché sera conclu avec un prestataire unique.

4. Délai de réalisation

La période d'exécution est fixée à un (1) mois à partir de l'ordre de service y compris la période de préparation et ne peut en aucun cas être modifiée.

5. Modifications de détails au dossier de consultation

Le maître d'ouvrage se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Vous devez alors répondre sur la base du dossier modifié. Si, pendant l'étude du dossier, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

6. Date limite de remise des offres

Le délai de validité des offres est de 30 jours, il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

III - CLAUSES RELATIVE A LA REALISATION DES TRAVAUX

1. Généralité :

L'entreprise prendra les dispositions nécessaires pour effectuer les travaux dans les règles de l'art, en prenant en compte que le site reste occupé par les élèves.

Tous les travaux seront exécutés avec des matériaux agréés par le Maître d'œuvre.

2. Prescription technique

L'ensemble des travaux du présent lot, sera exécuté conformément aux règlements et prescriptions techniques en vigueur, au REEF (Recueil des Eléments utiles à l'Etablissement et à l'Exécution des projets et marchés de bâtiments en France) et notamment:

- Aux DTU (Documents Techniques Unifiés)
- Aux normes AFNOR (Association Française de Normalisation)
- Aux recommandations et prescriptions techniques de mise en œuvre des fabricants
- Aux règles de calculs
- Aux Eurocodes
- Au cahier des Clauses Techniques Particulières commun à tous les corps d'états
- Aux avis et décisions du contrôleur technique
- Etc...

3. Description des travaux

a) Installation de chantier & repli de chantier + nettoyage du chantier.

L'entrepreneur devra réaliser l'ensemble des ouvrages nécessaires pour l'installation de chantier, comprenant :

- La signalisation et la mise en sécurité par rapport aux voies d'accès au chantier
- L'ensemble du matériel nécessaire pour l'exécution (bétonnière, etc...)

L'entrepreneur du présent lot aura à sa charge, le repli de chantier comprenant :

- Le repli de l'ensemble des matériels de sécurité (clôture de chantier etc...)
- Le nettoyage de l'ensemble du site y compris le traitement des déchets

b) Aménagement des toilettes pour personne à mobilité réduite

L'entrepreneur devra réaliser l'aménagement du toilette pour l'accueil de personne à mobilité réduite, comme il est décrit dans le plan n°A302, joint à la présente consultation.

Bloc WC :

Les travaux comprend, pour le Bloc WC :

- La dépose de la cuvette WC existante.
- La fourniture et la pose d'un toilette (cuvette et réservoir dorsal) spéciale pour personne à mobilité réduite
- Le raccordement des toilettes PMR vers le réseau d'évacuation des eaux vannes existantes et d'alimentation en eau
- Fermeture de l'ouverture situé à l'entrée des toilettes
- Fourniture et pose du bloc porte grand passage en 0.90 cm
- y compris toutes sujétions de réalisations

Fermeture bas de porte de l'ancien toilette:

Afin de garder un accès à l'ancien emplacement des toilettes il est demandé que la porte qui sera situé derrière le nouveau toilette, soit fixé en partie basse et pourra être ouverte (comme une porte normale) en partie haute. L'utilisation de la porte actuelle sera autorisée.

Fermeture de l'ouverture situé coté mur d'entrée.

L'entreprise devra reboucher le mur situé sur le mur d'entrée des toilettes comme indiqué sur le plan n° A303. Et la pose d'un bloc porte grand passage de 0.90 cm accès PMR et cela comprend toutes sujétions de finitions.

Barre d'appuis :

L'entreprise devra fournir et poser les barres d'appuis en tube acier galvanisé suivant le plan d'aménagement N°A302 y compris toutes sujétions de mise en œuvre .

Peinture intérieure :

La prestation comprend :

- Egrenage, brossage, époussetage,
- Meulage, ébavurage, dégrossissage,
- Une couche d'impression,
- Rebouchages et enduit pelliculaire sur murs en béton et en maçonneries,
- Deux couches de peinture acrylique « satinée »
- Finition qualité A+
- Teintes au choix avec à l'agrément de la maîtrise de l'ouvrage

Lavabo pour personne à mobilité réduite :

La prestation comprend :

- La dépose de l'ancien lavabo
- La fourniture et la pose d'un lavabo pour personne à mobilité réduite
- l'évacuation des eaux usées
- L'alimentation au réseau existant
- y compris toutes sujétions de mise en œuvre et de finition.

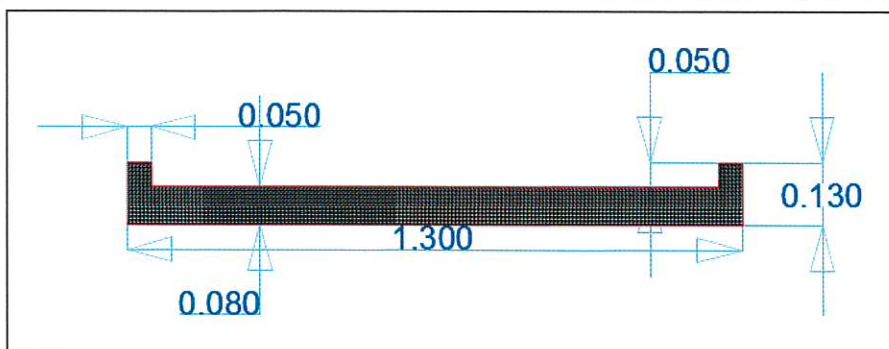
c) Cheminement en béton

La réalisation du cheminement en béton armé comprend les travaux suivant :

- L'amenée du matériel et des engins nécessaires sur le chantier (pelle hydraulique, plaque vibrante, ...),
- Les sujétions liées à la mise en œuvre de remblais ordinaires, issus des fouilles, après tri et enlèvement des résidus impropres à leur utilisation en remblai,
- Le chargement, le transport et l'évacuation, hors du chantier, en décharge, de tous les résidus issus du remblaiement,
- La reprise éventuelle des zones jugées non satisfaisantes par la maîtrise d'œuvre, avec le % de pente requis sur le cheminement.
- Le nettoyage et rempli du chantier.

Création d'un cheminement en béton qui doit être accessible à tous, y compris par les personnes âgées, personne dans un fauteuil roulant, personnes mal ou non voyantes.

La largeur du cheminement doit être de 1.20 mètre sur une épaisseur de 8 cm.



La réalisation d'une bordure « chasse-roue » hauteur minimum de 5cm qui aidera au guidage des personnes mal ou non voyant et limitera le risque de sortir du cheminement pour les personnes en fauteuil roulant.

La prestation sera conforme aux prescriptions réglementaires et comprendra toutes sujétions de mise en œuvre et de finition.

Il est rappelé que l'utilisation de sable corallien est interdite.

III - Clauses

1. Remise des Offres :

Votre offre sera établie suivant le détail du prix global forfaitaire et devra être remis avant le :

Le lundi 25 septembre 2017 a 17h00

La Vice rectrice,


Annick Baillou

DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE (DPGF)

CONSULTATION

Aménagement de toilette pour l'accès aux personnes handicapés et la création d'un cheminement béton au collège de Fiua a Futuna

POUVOIR ADJUDICATEUR

ETAT – Administration Supérieure des îles Wallis et Futuna

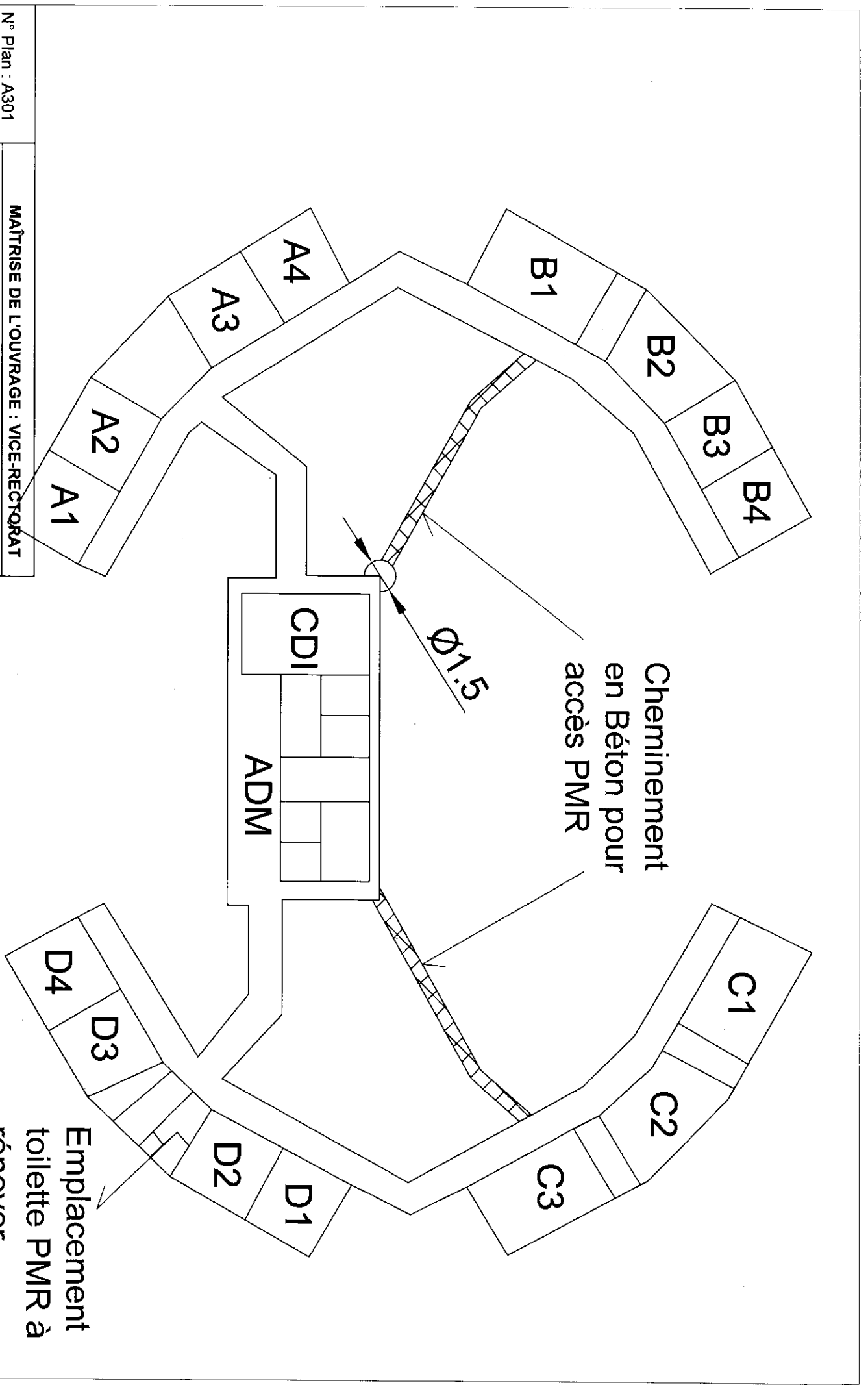
REPRESENTANT DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Mme la Vice-rectrice des îles de Wallis et Futuna.

Code	Libellé	Unité	Qté estimée	P.U. *	Total *
DESCRIPTION DES TRAVAUX					
1	Installation de chantier & repli de chantier + nettoyage du chantier	Forfait	1.00		
2	Aménagement toilette PMR comprenant : Bloc WC, Fermeture bas de porte, barre d'appuis, Peinture intérieure				
2.1	Bloc WC pour personne a mobilité reduite	Forfait	1.00		
2.2	Fermeture bas de porte de l'ancien toilette:	Forfait	1.00		
2.3	Fermeture de l'ouverture du coté de l'entrée	Forfait	1.00		
2.4	fourniture et pose bloc porte grand passage 0.90cm				
2.5	Barre d'appuis pour personne a mobilité réduite	U	2.00		
2.6	Peinture intérieure	Forfait	1.00		
2.7	Lavabo pour personne à mobilité réduite	Forfait	1.00		
2.8	Rampe d'accès personne a mobilité réduite	Forfait	1.00		
3	Cheminement en béton armé	M3	1.00		
Montant total des travaux (prix incluant droits, taxes et tous frais divers) XPF					
Montant total des travaux (prix incluant droits, taxes et tous frais divers) (en lettre) :					

A : Le :

Entreprise : Signature :



N° Plan : A301		MAÎTRISE DE L'OUVRAGE : VICE-RECTORAT
Date : 14/09/2017		
Ouvrage : COLLEGE DE FUA		PLAN DE LOCALISATION DES TRAVAUX
Auteur : A	Indice : A	

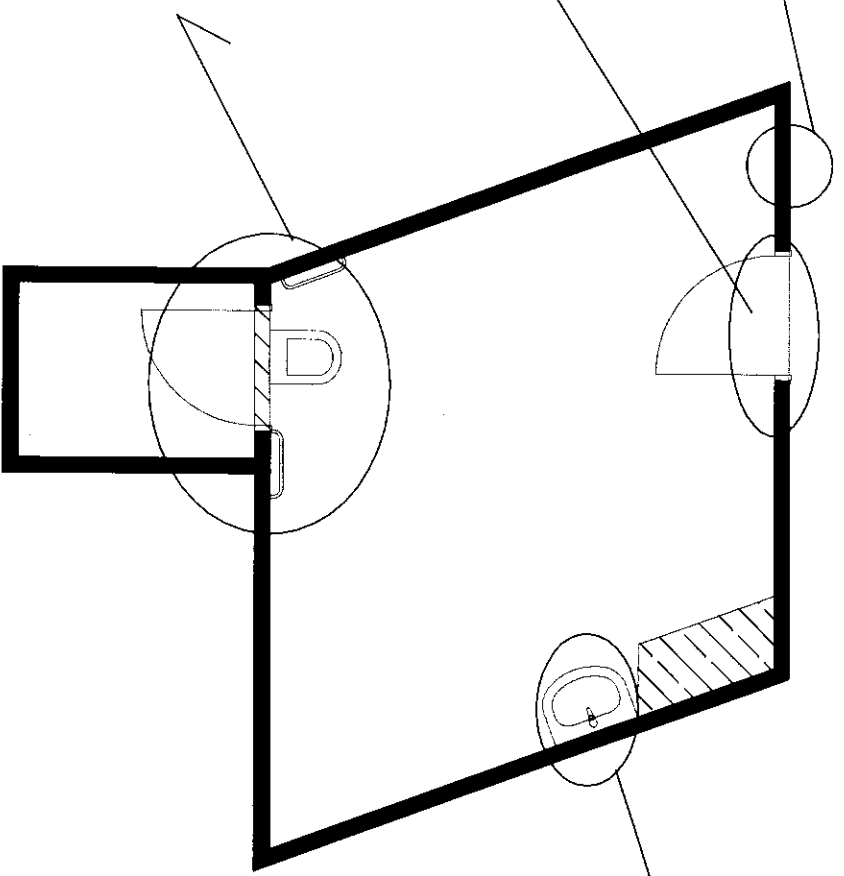
ouverture mur à
boucher

rampe accès
toilette

Toilette PMR à
installer

Porte à modifier

Barre d'appuis à
installer



Lavabo à
déposer

Fourniture et
pose lavabo
PMR

Aménagement Souhaité

MAÎTRISE DE L'OUVRAGE : VICE-RECTORAT

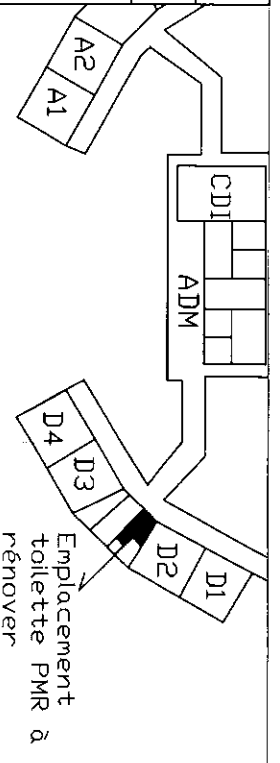
OUVRAGE : COLLEGE DE FIUA

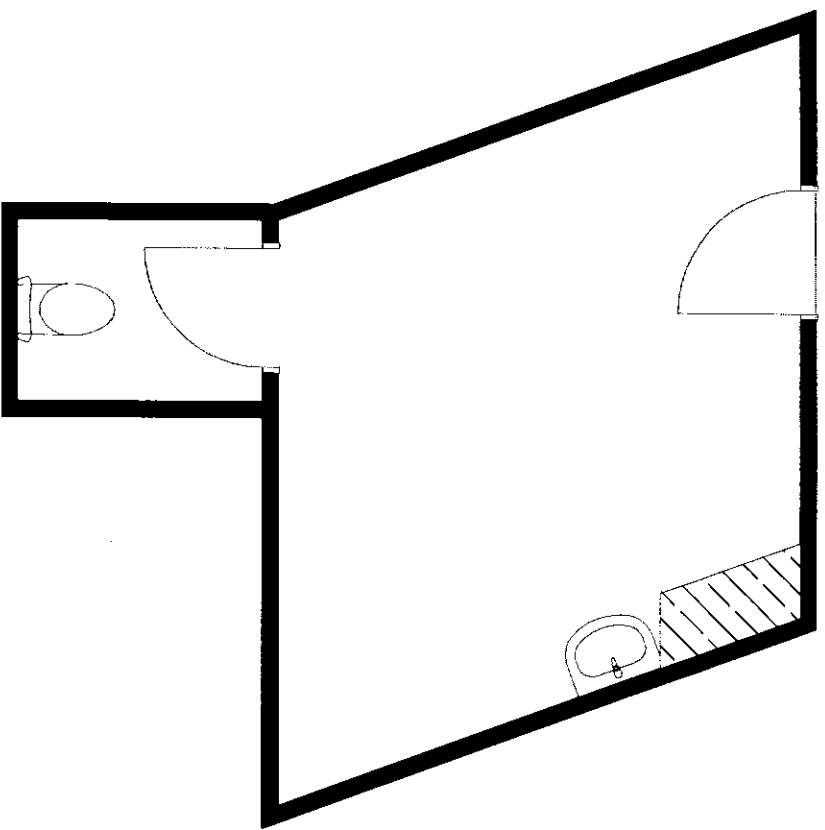
N° Plan : A303

Date : 14/09/2017

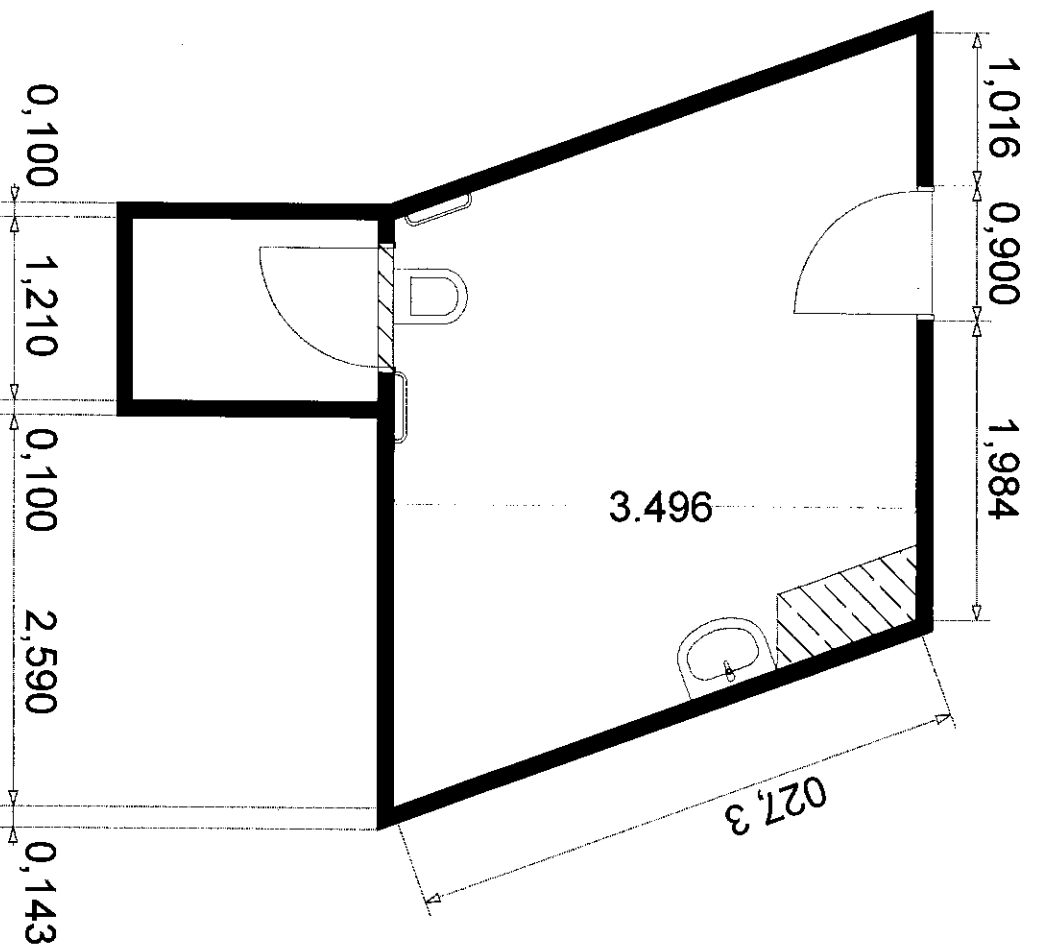
Auteur : Indice :
A

Récapitulatif des travaux à effectuer





EXISTANT



Aménagement Souhaité

N° Plan : A302

MAÎTRISE DE L'OUVRAGE : VICE-RECTORAT

Date : 14/09/2017

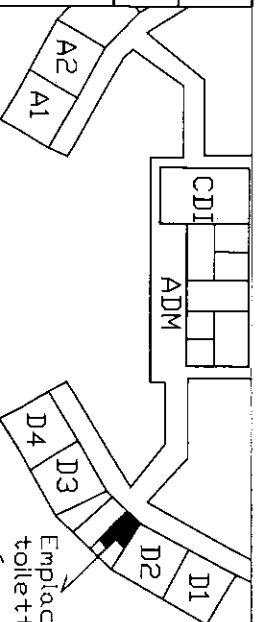
OUVRAGE : COLLEGE DE FIUA

Auteur

Indice :

A

PLAN D'AMMENAGEMENT DU TOILETTE PMR



Emplacement
toilette PMR
à
rénover